ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66
Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Arnaud COURAUD agissant en qualité de conseiller professionnel

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 100 € a été versée à un compte bloqué 23140838829

Pour la société en formation SAS ABD47200.

A l'agence de MARMANDE FOURCADE

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
BOUCHACHI Abderrahmane	100 Euros

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à MARMANDE le 12/02/2025

Signature,

CRÉDIT AGRICOLE D'AQUITAINE
ESPACE PRO ET BANQUE PRIVÉE DU MARMANDAIS
Route de Bordeaux - 47200 MARMANDE
Tél. 05 53 89 24 62
probp.marmandais@ca-aquitaine.fr